

Andractim®



1) Qu'est-ce que l'andractim®

L'andractim® (androstanolone) est constitué de dihydrotestostérone qui correspond à la forme active de la testostérone au niveau des organes génitaux.

Il s'agit d'un médicament d'exception et sa prescription doit être en conformité avec la fiche d'information thérapeutique. Il est indiqué chez l'homme pour remplacer la testostérone afin de traiter divers problèmes de santé dus au manque de testostérone (en particulier l'hypogonadisme masculin) et en cas de gynécomastie (développement de la glande mammaire). Il est remboursé par la sécurité sociale à 15 % dans la seule indication « Traitement local de la gynécomastie idiopathique chez le sujet masculin ».

Par extension, il nous arrive de prescrire ce traitement pour faire grandir la verge en cas de verge insuffisamment développée, en particulier en cas de déficit en 5 alpha réductase.

L'andractim® se présente sous la forme de gel à appliquer sur la verge par le patient lui-même ou bien lorsqu'il s'agit d'un bébé les parents doivent l'appliquer en portant des gants. En général, on applique ce gel une fois par jour pendant plusieurs mois. Cette posologie est à adapter avec le médecin.

2) Quels sont les effets indésirables ?

Ce traitement peut entraîner une irritation locale transitoire, une pigmentation transitoire de la peau.

3) Quelle est son efficacité ?

Pour que ce gel soit efficace, il doit être appliqué rigoureusement chaque jour pendant toute la durée du traitement.